

PREMIERE PARTIE: PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DCNMP/.58/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DU PETIT MATERIEL, FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIEL DE QUINCAILLERIE.

Date de Publication : 04./09/2019

Date d'Ouverture des offres : 23./09/2019

1. Objet du marché:

L'Office Burundais des Recettes (OBR) invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées, pour «**la fourniture du petit matériel, fournitures de bureau et matériel de quincaillerie**» dont les spécifications techniques détaillées et les quantités pour chaque lot se trouvent dans la 2^{ème} partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement du marché

Ce marché est financé à 100% sur le budget propre de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2019-2020.

3. Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est constitué en deux (2) lots:

- **Lot 1: Petit matériel et fournitures de bureau ;**
- **Lot 2: Matériel de quincaillerie.**

Le délai de livraison est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour chaque lot, à compter de la date de notification définitive du marché mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Les livraisons partielles sont autorisées si l'une des deux parties au contrat le demande. Cependant, les livraisons partielles ne modifient pas le délai total de livraison.

4. Conditions de participation.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site web de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02



Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un original et 4 copies en mentionnant clairement sur les exemplaires « **ORIGINAL** » ou « **COPIE** » selon le cas. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de toute autre institution financière agréée de soumission par lot dont le montant est fixé à :

- 2.000.000 BIF (deux millions de francs burundais) pour le lot 1;
- 300.000 BIF (trois cent mille francs burundais) pour le lot 2.

La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Les offres doivent être remises au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes (OBR) sis au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, Immeuble VIRAGO COMPLEX, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216 au plus tard le 23/09/2019 à 10h 00.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. La validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 23/09/2019 à 10h 00. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 23/09/2019 à 10h 30' en présence du représentant de la Direction National de Contrôle des Marchés Publics, des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture ou de leurs représentants ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics. La séance d'ouverture des offres se déroulera dans la salle de réunions de l'Office Burundais des Recettes sis à Rohero, Immeuble VIRAGO, Quartier Asiatique, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282202.

Le procès-verbal d'ouverture devra être signé par les membres de la commission d'ouverture séance tenante. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents signeront sur la liste de présence à l'ouverture des offres.

10. Adresse

L'adresse à laquelle la référence est faite ci-dessus est Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22282146/22282216.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique et de l'offre financière.

Fait à Bujumbura, le 30/08/2019

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Frédéric MANIRAMBONA

